

Publié le 18/10/2011

Trophées Infirmiers 2011 : huit lauréates sur le podium

Huit infirmières ont été primées lors des Trophées Infirmiers 2011. La cérémonie s'est tenue en clôture du Salon infirmier, vendredi 14 octobre. Cette deuxième édition a notamment récompensé des initiatives relatives à la prévention et à la prise en charge de la douleur.

« En créant l'année dernière les trophées infirmiers, notre objectif était de rendre hommage au dévouement et au professionnalisme des infirmières et infirmiers et de participer ainsi à la reconnaissance de leur engagement aux côtés des patients. Avec nos partenaires, la Fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité, la Mutuelle du personnel hospitalier (MNH) et Adecco Médical, c'est cette même démarche qui nous a animés cette année encore », a déclaré en ouverture de la remise des prix 2011 des Trophées Infirmiers Rémi Bilbault, directeur général du pôle santé de Wolters Kluwer France, organisateur du Salon infirmier. De son côté, Sylvie Gervaise, directrice des rédactions hôpital-infirmiers du groupe et présidente du comité scientifique du Salon a tenu à saluer « les professionnelles et la qualité des travaux qui ont été soumis au jury » qu'elle présidait. « À l'image des conférences et des ateliers présentés durant le Salon, ces initiatives témoignent que la profession infirmière sait s'adapter sans cesse aux besoins de santé de la population », a-t-elle observé. Signalons que le trophée hospitalier a distingué deux infirmières, le jury n'étant pas parvenu à les départager.

Trophée handicap

Annaïck Dieuleveux, cadre de santé à la clinique de soins de suite et de réadaptation des Cyprès à Montfavet (Vaucluse), a été récompensée pour le plan vigi-escarres mis en place dans cet établissement. En saluant l'engagement de son équipe, Annaïck Dieuleveux a insisté sur le fait que *« les escarres ne sont pas une fatalité. Leur mauvaise prévention et notamment la mauvaise prise en charge de l'incontinence sont catastrophiques et inadmissibles en 2011. On ne peut pas accepter de rajouter des souffrances au handicap, d'autant que des moyens matériels sont aujourd'hui disponibles. Jetables et adaptables à chaque patient, ces dispositifs peuvent éviter ou faire diminuer le nombre de patients handicapés atteints d'escarres extrêmement douloureux. Et cette bonne pratique facilite grandement le travail infirmier au quotidien. »*

Trophée gériatrie

Christine Blin, infirmière, directrice de l'Ehpad Kerloudan à Ploëmeur (Morbihan), a été primée pour les initiatives de l'établissement favorisant son ouverture sur la ville. *« Depuis plusieurs années, nous travaillons à créer des liens intergénérationnels entre les résidents et les collégiens et lycéens de la ville grâce à des rencontres et des ateliers. Cette démarche a donné lieu à des échanges d'une richesse insoupçonnée. Dernièrement, nous avons mis sur pied un atelier d'écriture avec une classe de 5^e, sur le thème « Je me souviens... ». Ce travail a abouti à la réalisation d'un recueil. Dans la foulée, les élèves ont souhaité que des résidents viennent leur raconter la façon dont ils avaient vécu la Seconde guerre mondiale. »*

Trophée de l'Avenir

Sophie Bontemps, étudiante de l'Ifsi de l'hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine), a été récompensée pour son mémoire présenté dans le cadre de son travail de fin d'étude consacré au retour à domicile des patients, et particulièrement des patients âgés — elle sera diplômée en novembre prochain. *« La préparation du retour à domicile pose beaucoup de problèmes dans les services. Et s'il existe des protocoles, notamment ceux de la HAS, qui aident les infirmières à préparer cette sortie en coopération avec le patient, ils demeurent inconnus et, par conséquent, non utilisés. J'ai construit ce mémoire autour de deux questions : comment passer du projet de sortie d'hôpital au concept de constructrice d'un projet de retour à domicile et comment une infirmière peut-elle, dans un premier temps, se positionner comme consommatrice de protocoles et de données théoriques, puis comme constructrice de projet ? »*

Trophée santé au travail

Chantal Darracq et Marthe Descouens, du service des maladies professionnelles et environnementales du CHU Purpan à Toulouse (Haute-Garonne), ont été distinguées pour leur travail sur l'évaluation des risques professionnels et la mise en place du document unique. *« Le document unique est un dispositif qui fait obligation aux employeurs de retranscrire les risques professionnels au sein de leur entreprise, et l'hôpital ne fait pas exception à la règle. Pour mener à bien notre démarche nous avons, dans un premier temps, sollicité tous les pôles de l'hôpital afin qu'ils fassent remonter le plus de données possible concernant les risques professionnels. Dans un second temps, nous les avons analysées et hiérarchisées puis fait valider par le médecin du travail. Ce document, qui doit être régulièrement réévalué, a pour objectif de mettre en place des actions de prévention afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. »*

Trophée hospitalier

Martine Quintard, infirmière anesthésiste du pôle anesthésie et réanimation du CHU Purpan à Toulouse (Haute-Garonne), a été primée pour son travail en faveur d'une nouvelle voie thérapeutique dans le syndrome douloureux régional complexe du type I et II (algodystrophie/causalgie). Une prise en charge qui allie hypnose et kinésithérapie. *« Ce syndrome est particulièrement douloureux et invalidant. Il se manifeste notamment par un œdème important. C'est une pathologie très fréquente à évolution longue. Aujourd'hui, il n'y a pas de traitement réellement efficace pour ce type de pathologie. En pratique il s'agit de placer le patient en état d'hypnose afin que le kinésithérapeute puisse intervenir sans douleur pour le patient. Les premiers résultats obtenus montrent une régression du processus pathologique chez la majorité des patients au bout de cinq séances d'une heure : disparition de la douleur, de l'œdème et récupération du schéma corporel. Cette technique s'applique aussi à des gestes particulièrement douloureux : réduction de luxation, pose de voie veineuse centrale, de drain thoracique... »*

Valérie Hammoudi, infirmière au centre hospitalier de Juvisy-sur-Orge (Essonne), a été décorée pour la création d'une tablette mnémotechnique qui rassemble toutes les échelles d'évaluation de la douleur. *« Les échelles sont mises en parallèle afin de les mettre en évidence par rapport à l'échelle verbale simple (EVS) ou l'échelle visuelle analogique (EVA). Au recto, sont notées les échelles pour les patients communicants ; au verso, celles pour les non communicants. J'ai conçu cet outil afin qu'il se glisse facilement dans une poche supérieure de la blouse. Désormais, tous les soignants, mais aussi les brancardiers de l'hôpital, utilisent cette tablette pour évaluer le patient à tout moment et organiser la prise en charge de la douleur le plus rapidement possible. »*

Trophée libéral

Nathalie Pettoello, infirmière libérale à Quevauviller (Somme), récompensée pour la publication en 2010 du *Guide de préparation du retour à domicile des patients en fin de vie*.

« D'expérience, on sait qu'on dispose de peu de temps pour organiser un retour à domicile. Dans ce contexte, perdre ce précieux temps pour régler des problèmes purement pratiques est dommage ; alors qu'il devrait être consacré à la prise en charge du patient. Ce guide, que j'ai conçu comme un pense-bête, est donc un outil qui liste et répertorie tout ce que l'on doit faire et mettre en place en amont du retour afin d'assurer notamment la continuité des soins entre l'hôpital et la ville. Et cela, bien entendu, dans le respect total du projet de vie de la personne et de sa famille. Il permet aussi à chaque infirmière de cerner ses limites et celles des proches afin d'évaluer la faisabilité du retour à domicile. Quand on travaille seule, en effet, ou que la famille n'est pas prête il est souvent difficile de prendre en charge un patient en soins palliatifs. »

Chacune des lauréates s'est également vu remettre des chèques-cadeaux d'une valeur de 400 euros. Rendez-vous en octobre 2012 pour la troisième édition!

Texte: Françoise Vlaemynck

Photo: ED/cocktailsanté

© EspaceInfirmier.com - Tous droits réservés